



Communauté de Communes de  
**Ventadour**

La dépêche

n°26 / été 2016

**Intercom**

## Sommaire

| Page 1 Edito

| Page 2 Intercommunalité

| Page 3 Rétrospectives

| Pages 4-6 Dossier Habitat



| Pages 7-8 Territoire  
Présentation des communes de  
Lafage-Sur-Sombre et  
de La Chapelle-Spinasse



| Page 9 Proximité

| Page 10 Manifestations







6 juin 2016, Commencement des travaux du futur ALSH de Montagnac St Hippolyte

## I L'ÉDITO DU VICE PRÉSIDENT I

La Communauté de Communes de Ventadour exerce depuis de nombreuses années une politique en faveur de l'amélioration de l'habitat. Depuis 2015, la compétence Urbanisme est venue s'ajouter aux missions exercées.

Dans ce cadre, la loi pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové (ALUR), votée en mars 2014, oblige la Communauté de Communes à lancer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) avant le 1er janvier 2017. Le PLUI constitue un document d'urbanisme ayant pour principaux objectifs de définir une stratégie de développement commune à l'ensemble du territoire et de réglementer la construction ou l'extension de bâtiments sur le territoire, qu'ils soient d'habitation, commerciaux, industriels, etc.

Le lancement de ce PLUI a donc été approuvé par le Conseil Communautaire en décembre 2015. Cette obligation légale ne doit pas être perçue comme une contrainte mais bien comme une opportunité de décider ensemble des axes de développement que nous souhaitons retenir pour notre territoire.

De même, l'élaboration de ce document à l'échelle intercommunale permettra de mettre en cohérence les stratégies et actions portées par les communes, tout en garantissant leur identité.

Dans cette optique, les élus communautaires ont fait le choix d'associer largement l'ensemble des élus municipaux et des habitants au travers de modalités de participation.

De même, l'élaboration de ce document, qui doit durer trois ans, sera réalisée en cohérence avec l'action menée au niveau du Pays de Haute-Corrèze Ventadour, en vue de travailler à un développement coordonné de nos territoires.

L'action de la Communauté de Communes en matière d'habitat et d'urbanisme vous est présentée en détail dans le cahier central de ce nouveau numéro de la Dépêche Intercom'.

Ce numéro revient par ailleurs sur les principaux événements de ces six derniers mois ayant eu lieu sur le territoire communautaire. En particulier, la Commission Travaux a officiellement lancé le début des chantiers des ALSH de Darnets et de Montagnac.

Vous souhaitant bonne lecture, j'en profite pour vous adresser, à chacun et chacune d'entre vous, un très bon été 2016.

I La Dépêche Intercom I  
Journal d'information de la Communauté de Communes de Ventadour  
Directeur de la publication : Jean-Louis Bachellerie  
Comité de rédaction : Francis Dubois, Jean-Louis Bachellerie et le personnel de la Communauté de communes  
Conception Graphique : Commune d'Égletons  
Crédits photo : Communauté de communes / Commune d'Égletons  
Impression : 4 800 ex.  
Imprimeries de Corrèze - 19 Brive  
Parution : Semestriel  
Numéro : 26  
Dépôt légal : à parution

**Jean-Noël LANOIR**  
Vice-Président chargé des travaux, de l'urbanisme  
et de l'environnement



# STRUCTURATION TERRITORIALE

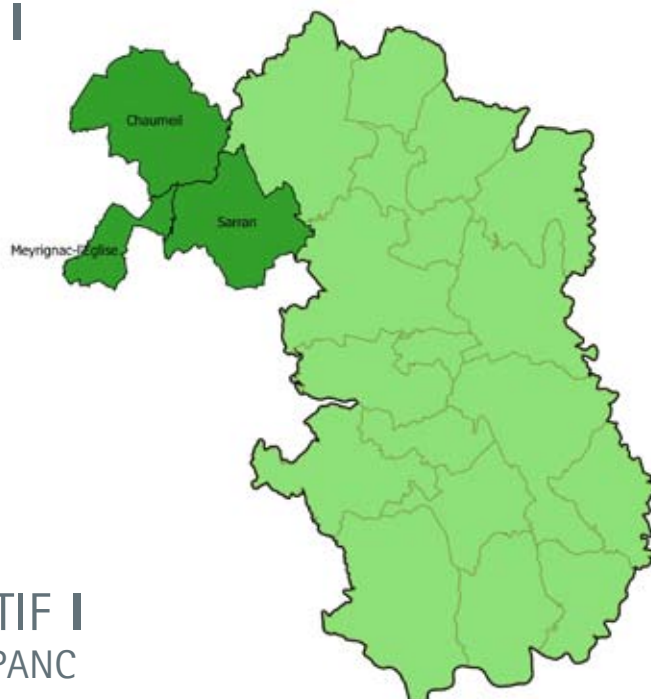
## Évolution du périmètre intercommunal

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République), les périmètres des Communautés de Communes vont évoluer à partir du 1er janvier 2017.

Ainsi, le périmètre de la Communauté de Communes de Ventadour va s'étendre sur trois nouvelles communes : Chaumeil, Meyrignac l'Eglise et Sarran.

Plusieurs réunions de travail auront lieu d'ici la fin de l'année afin de préparer cette intégration.

Un dossier spécial sera consacré à cette évolution dans le prochain numéro de la Dépêche' Intercom.



# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## Mise en place de vidanges groupées par le SPANC

Le SPANC (Service public d'assainissement non collectif) a lancé au mois de juin une consultation afin d'obtenir des tarifs intéressants pour l'entretien des installations d'assainissement non collectif comprenant la vidange des ouvrages de prétraitement (fosse septique, fosse toutes eaux, préfiltre et bac à graisses). La Communauté de Communes signera une convention avec la société retenue. Une note d'information sera jointe à l'envoi de la facture pour redevance à l'automne, pour les foyers disposant d'une installation autonome.

Le principe est simple : l'utilisateur contacte le SPANC et lui adresse un bon de commande précisant ses besoins propres. Dès réception d'au moins trois bons de commande, le technicien de la Communauté de Communes contacte le prestataire afin qu'il réalise ces prestations, au tarif indiqué dans la convention.

Chaque usager est libre de recourir ou non à cette prestation.

Contact : M. GAUDY Olivier - Technicien SPANC :  
05 55 27 47 30 ou [spanc@cc-ventadour.fr](mailto:spanc@cc-ventadour.fr)

# ENVIRONNEMENT

## Cellule opérationnelle rivières

La Cellule Opérationnelle Rivière (C.O.R.) va engager durant l'automne 2016 différents travaux visant à restaurer, entretenir et aménager les cours d'eau. Ainsi, des travaux de restauration des boisements de berges vont avoir lieu sur les ruisseaux de St Merd, Arzalier, les Gouttes et la Plantade soit 23 kms de berges pour un montant de 27 331 E HT. Dans le même temps un entretien aura lieu sur la Luzège, le Vasséjoux, le Gagnoux et le ruisseau de la Femme morte pour un linéaire total de 14 kms de berges et un montant de 12 392 E TTC.

Par ailleurs, des travaux réglementaires de restauration de la continuité écologique vont avoir lieu sur différents ouvrages infranchissables : Moulin de Boule (Deiro), Pont des Pradelles (Soudeillette), Passage busé du Combret (Doustre). L'ensemble de ces travaux est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Limousin et le Département de la Corrèze.

Enfin, en cas de problématiques liées à la gestion des milieux aquatiques (rivières et ruisseaux, étangs, zones humides, ouvrages ...), le technicien rivières peut vous conseiller et vous assister dans vos projets et travaux, mises aux normes, montage de dossier de demande de subventions...

Contact : M. GUERIN Sylvain - Technicien Rivières :  
05 55 27 69 26 ou [environnement@cc-ventadour.fr](mailto:environnement@cc-ventadour.fr)





## I ENFANCE - JEUNESSE I

### Les vacances scolaires dans nos structures

Le début d'année 2016 fut riche en activités au sein de nos structures enfance jeunesse. Du côté des accueils de loisirs et de l'espace jeunes, plusieurs séjours à la neige ont eu lieu en février en Auvergne. En avril, l'ALSH de Darnets a travaillé autour d'une œuvre de Magritte dans le cadre des printemps de Haute-Corrèze. Les enfants ont ainsi réalisé leurs propres créations qui ont été exposées à l'Office de Tourisme Intercommunal puis à la Bibliothèque d'Egletons.



Les différents centres ont également proposé différentes activités telles que la visite de musée, des initiations à la natation et à la maîtrise du vélo pour les petits, un atelier de Yoga, la réalisation d'un jardin partagé entre adolescents de l'espace jeunes et les enfants du Relais Accueil Parents Enfants (RAPE), des séances de contes, etc.

Le multi-accueil, quant à lui, rédige actuellement son projet pédagogique, qui sera approuvé à la rentrée.

Le RAPE a organisé le 21 juin dernier une sortie à la P'tite ferme de Caro située à Meyrignac l'Eglise, rassemblant les enfants et assistantes maternelles fréquentant les ateliers d'éveil du RAPE ainsi que quelques parents employeurs.



Enfin, la Parent'aise de Ventadour (ou LAEP), ouvert en septembre dernier, voit sa fréquentation progresser rapidement, confirmant l'intérêt d'un tel lieu. Pour rappel, ce lieu accueille de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent (grands-parents, ...). Il permet aux parents de se rencontrer, d'échanger, de se donner des conseils... C'est un espace de paroles et d'écoute qui permet aussi d'aider à la séparation enfants/parents avant le passage à l'école.

**Pratique :** Le RAPE et la Parent'aise de Ventadour seront fermés du 1<sup>er</sup> au 29 août 2016.

Retrouvez l'actualité de nos structures ainsi que le programme des activités de l'été 2016 sur le site internet de la Communauté de Communes : [www.cc-ventadour.fr](http://www.cc-ventadour.fr)

## I TRAVAUX I

### Lancement des travaux des ALSH de Montaignac-St-Hippolyte et de Darnets

La Communauté de Communes de Ventadour s'est engagée en 2016 dans la construction d'un nouvel accueil de loisirs à Montaignac St-Hippolyte et dans la rénovation du centre actuel de Darnets.

Ces travaux, d'un montant respectif de 482 655 € HT et 161 250 € HT, sont financés à 70 % par nos partenaires : l'Union Européenne via le FEADER, l'Etat, le Conseil Départemental de Corrèze et la Caisse d'Allocations Familiales de Corrèze.

Le démarrage des travaux a été officialisé par M. Dubois, Président de la Communauté de Communes, le 6 juin dernier, en présence des élus communautaires membres de la Commission Travaux et de l'ensemble des entreprises retenues pour effectuer ces travaux.

**A noter :** Le nouvel accueil de loisirs de Montaignac St-Hippolyte n'a pas encore de nom. Une boîte à idées a donc été installée à la mairie afin que vous soumettiez vos propositions.



Le Forum Atouts Jeunes 2016 s'est déroulé le jeudi 31 mars à la salle du Château Robert à Egletons.

L'objectif de ce forum, organisé chaque année et destiné aux jeunes entre 16 et 25 ans, est de permettre à chacun d'obtenir les renseignements nécessaires pour accéder aux démarches de la vie quotidienne, aux projets ou à la recherche d'emploi, en réunissant de nombreux partenaires du territoire. L'édition 2016 a accueilli plus d'une centaine de visiteurs.

## I JEUNESSE I

### Forum Atouts Jeunes



# L'HABITAT & L'URBANISME

## Le Programme Local d'Habitat

La Communauté de Communes de Ventadour exerce la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » depuis 2004. A ce titre, elle a mis en place et piloté une opération programmée d'amélioration de l'habitat puis un programme d'intérêt général (PIG), ayant pour objectif d'aider les particuliers dans le financement de leurs travaux d'isolation, d'accessibilité ou d'aménagement. Dans ce cadre, 134 dossiers ont été soutenus par la Communauté de Communes entre 2012 et 2015, pour un montant total d'aides versées de 34 700 €.

Ce programme ayant pris fin en juin 2015, la Communauté de Communes s'est engagée depuis début 2016 dans une étude préalable visant à identifier les possibilités de mise en place d'un nouveau programme, ainsi que les axes prioritaires qui seraient à retenir. Cette étude est portée conjointement par les six Communautés de Communes qui composent le territoire du Pays de « Haute-Corrèze Ventadour » (Bugeat-Sornac, Ussel-Meymac, Pays d'Eygurande, Val et Plateaux Bortois, Gorges de Haute-Dordogne et Ventadour). Nous assurerons par ailleurs le financement de l'étude, en complémentarité de l'Etat.

Cette étude, réalisée par trois cabinets d'études (Enéis Conseil, Atelier Georges, Territoires), permettra également de réaliser un large diagnostic prospectif de l'habitat sur le territoire, en identifiant les difficultés et les opportunités en la matière sur les 15 ou 20 prochaines années.

Elle aboutira à l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat à l'échelle de la Communauté de Communes et soutenue financièrement.

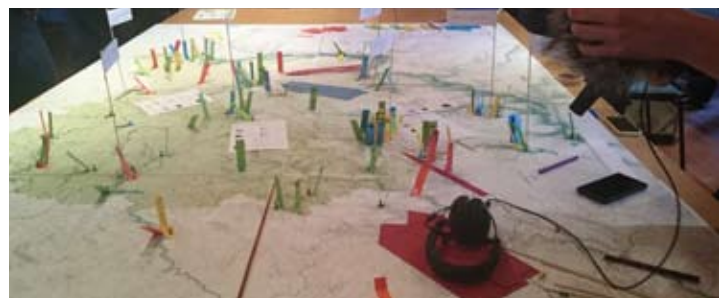
Cette étude, débutée en mars 2016, se terminera en octobre 2017.



## Qu'est-ce qu'un PLH ?

Elaboré par les Communautés de Communes pour une durée de six ans, le Programme Local de l'Habitat constitue un document d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire. Il concerne aussi bien le parc privé que public (logements sociaux).

Pour parvenir aux objectifs et principes fixés, il prévoit les moyens financiers et fonciers à mobiliser durant sa période d'application. Par ailleurs, la réalisation d'un PLH conditionne certaines aides et subventions de l'Etat, et éventuellement du Département ou d'autres partenaires publics.



Retrouvez plus d'informations sur l'étude habitat sur le site internet de la Communauté de Communes – Rubrique Habitat : [www.cc-ventadour.fr/services/habitat/](http://www.cc-ventadour.fr/services/habitat/)







## La compétence « Urbanisme »

La compétence Urbanisme est exercée par la Communauté de Communes depuis 2015.

Elle se décompose principalement en deux volets :

- L'instruction des demandes d'autorisation de droit des sols (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme).
- L'élaboration de documents d'urbanisme et de planification.

## L'instruction des demandes d'autorisation de droit des sols

Sur le territoire de la Communauté de Communes, cinq communes disposent d'un document d'urbanisme réglementant l'occupation des sols et l'utilisation des terrains, soit :

- d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) pour Egletons, Montagnac St-Hippolyte et Moustier-Ventadour.
- d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour Marcillac-la-Croisille et Rosiers d'Egletons (en cours de finalisation).

Pour les autres communes du territoire, en l'absence de tel document, le Règlement National d'Urbanisme (RNU) s'applique.

Jusqu'au 1er juin 2015, les permis de construire, déclarations préalables ou certificats d'urbanisme étaient

attribués par le Maire, après instruction et contrôle de la demande par les services de l'Etat. Depuis cette date, cette mission n'est plus assurée par l'Etat mais par la Communauté de Communes de Ventadour - du fait qu'elle compte plus de 10 000 habitants - pour les cinq communes disposant d'un POS ou d'un PLU.

Pour faire face à ce retrait de l'Etat et garantir la continuité de l'instruction des demandes, la Communauté de Communes a embauché en septembre 2015 une technicienne habitat et urbanisme en la personne d'Audrey Chassany.

Pour les autres communes, l'instruction demeure exercée par les services de l'Etat et sera transférée à la Communauté de Communes à compter de l'approbation du PLUI, au plus tard au 1er janvier 2020.

## Qu'est-ce-que les autorisations de droit des sols (ADS) ?

Qu'est-ce que les autorisations de droit du sol (ADS) ? Les ADS correspondent à trois types de demande qu'un particulier ou professionnel peut faire auprès de sa mairie :

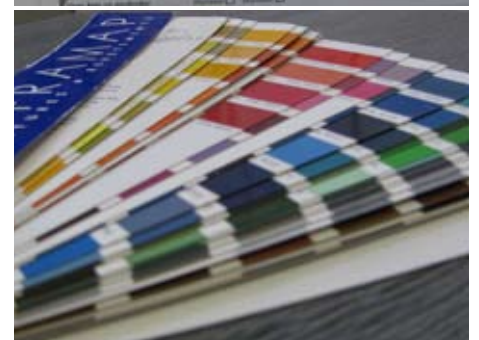
**Les permis de construire**, nécessaires pour :

- L'agrandissement de surface de plancher en zone urbaine, supérieure à 20 m<sup>2</sup> pour les constructions non contiguës, supérieure à 40 m<sup>2</sup> pour les constructions contiguës
- Hors zone urbaine, tous travaux augmentant la surface de plus de 20 m<sup>2</sup> : réhabilitation de combles en surface habitable...
- Un changement de destination d'un local avec modification.

**Les déclarations préalables**, qui permettent l'autorisation pour :

- La modification de l'aspect extérieur du bâti : menuiseries, ravalement de façade...
- L'agrandissement de surface de plancher en zone urbaine, de moins de 20 m<sup>2</sup> pour les constructions non contiguës : garage non accolé, piscine, abris de jardin... ; de moins de 40 m<sup>2</sup> pour les constructions contiguës : véranda, extension...
- L'agrandissement de plus de 5 m<sup>2</sup> hors zone urbaine.
- Un changement de destination d'un local sans modification.

**Les certificats d'urbanisme**, qui permettent à un propriétaire de connaître les règles d'urbanisme applicables à son terrain, la possibilité ou non de réaliser son projet, etc.





TROBADA INTERNATIONALE

# BERNARD DE VENTADOUR

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016  
DARNETS - SALLE DES FÊTES ET EGLISE ST-MAURICE

## CONFÉRENCES DE 9H À 17H

Chercheurs, poètes et artistes partagent avec un public d'amateurs passionnés le fruit de leurs découvertes sur le troubadour limousin Bernard de Ventadour.

Marcel Bénabou, Geneviève Brunel-Lobrichon, Francesco Carapezza, Anna Ferrari, Gaia Gubbini, Pierre-Marie Joris, Lucia Lazzerini, Walter Meliga, Milena Mikhailova, Christian Remy, Marie-Jeanne Verny.

**Concert Bernart de Ventadorn** avec Isabelle Bonnadie, Olivier Payrat et Louis Soret. **Lecture musicale de Loup et Biche - Lop e Sabre**, avec Luc de Goustine, Jean-Pierre Lacombe et Olivier Payrat

## SPECTACLES

VENDREDI 9 DE 20 À 23H

Concert BERNART DE VENTADORN

Isabelle Bonnadier / Louis Soret / Olivier Payrat

SAMEDI 10 À 21H

Du loup et de la biche

*Del lop e de la cèrvia*

Luc de Goustine / Jean-Pierre Lacombe / Olivier Payrat





Né en Limousin, Bernard de Ventadour est « le troubadour le plus lyrique du XII<sup>e</sup> siècle et l'un des plus grands poètes de l'amour de tous les temps ». Ainsi le définit Moshé Lazar, auteur de l'édition complète des *Chansons d'amour*. Son œuvre conservée, d'une ampleur exceptionnelle, nous est connue par quarante-quatre poèmes, essentiellement des *canos*, dont dix-huit avec musique notée.

Si son image d'éternelle jeunesse et d'amoureux transi a inspiré le cliché du troubadour moyenâgeux, la présente *trobada* en brisera la mièvrerie. Ce maître en séduction fut un virtuose incomparable dans la création des motifs, spirituels et formels, qui forgeront, au-delà de la lyrique médiévale, l'art poétique occidental.

On commencera par écouter ce que la création, chez lui simultanée (le *trobar*) de la musique et des vers à fait surgir d'harmonies inédites. On s'interrogera sur les sources populaires auxquelles aura puisé ce poète de cour, et sur ces cours elles-mêmes, les plus prestigieuses de son siècle. Et pour savoir de quel Limousin, au cœur d'une Aquitaine en mutation – plus forte encore qu'aujourd'hui – Bernard prit son essor vers Aliénor et les Plantagenêt, puis les comtes de Toulouse...

Au cœur d'une question toujours actuelle, qu'en est-il chez lui du sens de la « courtoisie » ? Est-ce l'élaboration d'une mondanité nouvelle, ou un amour sublime sinon aisément sublimé ? Et quelle parole lui donne forme ? Bernard nous parle-t-il encore d'amour aujourd'hui ?

Les esthètes du langage tenteront de discerner le « moteur » qui anime le poète de l'alouette, quelles « vibrations » parcourent son œuvre ? A moins qu'il ne faille dire quel « souffle de l'esprit » ? Les poètes enfin divagueront sur le livre que lit sur son gisant de Fontevraud la reine Aliénor : contient-il ou pas – avec ou sans musique (qui le sait ?) – une *canço* à jamais inouïe de Bernard de Ventadour ?

Luc de Goustine

**Événement placé sous l'égide de l'Association Internationale d'Études Occitanes (AIEO)**, présidente Rosa Maria Medina Granda, et co-organisé par les associations *Trobadas* et Carrefour Ventadour en partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne (TELEM), le Ministère de la Culture – DRAC Limousin, la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, le Conseil départemental de la Gironde, la Communauté de Communes de Ventadour, le Groupe Caisse des Dépôts et le Crédit agricole Centre France, avec la gracieuse hospitalité de la Commune de Darnets.



## VENDREDI 9 SEPTEMBRE

EN SALLE DES FÊTES DE DARNETS  
(à 5 km d'Égletons. Voir plan)

### 9 h 30 : Ouverture de la *Trobada*

En présence de MM. Jean-Louis Faure, maire de Darnets, du président de la Communauté de Communes de Ventadour Francis Dubois, du conseiller départemental Jean-Marie Taguey, de Rosa Maria Medina Granda, présidente de l'Association Internationale d'Études Occitanes (AIEO), Till Kuhnle, Directeur adjoint à la Recherche de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Limoges, Katy Bernard, présidente de TROBADAS et Luc de Goustine, président de CARREFOUR VENTADOUR, déclarent ouverte la TROBADA BERNARD DE VENTADOUR 2016.

### 10 h 00 : Luc de Goustine, diplômé de l'École Pratique des Hautes Études, écrivain et poète.

*Introduction à la Trobada & Modérateur de la matinée*

### 10 h 30 : Walter Meliga, Université de Turin

*Bernart de Ventadorn entre Aliénor d'Aquitaine et Henri II d'Angleterre*

Bernart de Ventadorn est le seul troubadour à avoir dédié une chanson à Aliénor d'Aquitaine et il se montre aussi en rapport avec le roi Henri II dans d'autres compositions. Il s'agit d'une position particulière par rapport à ses confrères, qui ne parlent pas des Plantagenêt ou s'adressent plutôt aux fils du couple royal. Cela nous donne quelques indices sur la figure et la position de Bernard dans la société aristocratique de son temps et nous permet de reprendre la question du mécénat des cours de l'espace Plantagenêt.

### 11 h 15 : Milena Mikhailova, Université de Limoges

*« En lei ma mortz se mira, can sa gran beutat remir » : la déréalisation du sujet amoureux chez Bernard de Ventadour.*

Le regard est omniprésent dans les chansons de Bernard de Ventadour. Relu à travers les théories de la vision et de la pneumatique, il laisse voir un autre visage de la mort du sujet amoureux. Une analyse de la physiologie du fantasme chez le troubadour nous permettra de voir la modernité de sa parole d'amour qui n'a cessé de nourrir l'imaginaire moderne.

Discussion

## PAUSE DEJEUNER 12h15 - 14h00

Modérateur de l'après-midi : Walter Meliga, Université de Turin

### 14 h 00 : Lucia Lazzerini, professeur honoraire Université de Florence

*Le chant de Bernart de Ventadorn entre motifs populaires et références savantes*

Plusieurs études ont déjà signalé la présence, dans la lyrique de Bernard de Ventadorn, d'images que l'on retrouve dans le chant populaire. Mais il n'est pas rare de découvrir, dans certains motifs à l'apparence folklorique, une implication savante. Le fait que des chansons, parfois très éloignées dans le temps et dans l'espace, montrent la réapparition surprenante

des mêmes images nous pose donc l'éternelle (et peut être insoluble) question : s'agit-il d'un emploi cultivé de motifs archaïques et traditionnels, de débris d'une tradition illustre insérés dans des folksongs, ou enfin de polygenèse ?

### 15 h 15 : Gaia Gubbini, Freie Universität Berlin

*Soupir, esprit : Bernard de Ventadour, Can lo boschatges es floritz*

Mon intervention se concentre sur la chanson *Can lo boschatges es floritz* de Bernard de Ventadour. Le verbe *sospirar*, au v. 7, et le terme (au pluriel) *esperitz*, au v. 60, ont la même racine étymologique, le verbe latin *spiro*. Ce sera mon point de départ pour analyser, à des niveaux différents, la chanson de Bernard et pour retrouver ensuite, des traces éventuelles de savoirs théologiques, médicaux et philosophiques. Je m'arrêterai, en particulier, sur la doctrine pneumatique – une doctrine très importante dans la culture médiévale de l'époque. Enfin, j'approfondirai les éléments éventuels qui pourraient renvoyer dans la chanson à de possibles querelles philosophiques et théologiques contemporaines à Bernard de Ventadour.

### 16 h 00 : Anna Ferrari, Université d'Aquila, Rome

*Bernart de Ventadorn ou l'apogée de la courtoisie*

Le rôle central et préminent – voire prédominant – de Bernard de Ventadorn au sein du mouvement troubadouresque courtois est désormais bien connu et reconnu (et il l'était déjà à son époque, à en juger par le rayonnement immédiat de sa poésie qui, par contre, n'est pas encore suffisamment reconnu et illustré). Il reste à préciser pourquoi (pour quelle raison) et surtout comment (par quels moyens) c'est avec Bernard de Ventadorn que la courtoisie s'affirme et atteint son plus haut sommet.

Discussion

À 20 H 00

## SOIRÉE BERNARD DE VENTADORN

ÉGLISE SAINT-MAURICE DE DARNETS

La richesse et l'originalité de ce concert inédit de Bernard de Ventadour a incité les organisateurs à le programmer tôt, avec un entr'acte lors duquel l'auberge voisine propose un buffet campagnard, à réserver avec les places au concert.

ISABELLE BONNADIER, LOUIS SORET & OLIVIER PAYRAT

chantent et jouent

BERNARD DE VENTADOUR,

CRÉATION ORIGINALE POUR LA TROBADA

avec

entr'acte d'inaoire

Voir programme détaillé ci-contre



## SAMEDI 10 SEPTEMBRE

EN SALLE DES FÊTES DE DARNETS

Modératrice de la matinée : Katy Bernard, Université Bordeaux-Montaigne

### 9 h 30 : Christian Remy, docteur en histoire médiévale, Université de Poitiers

*L'Aquitaine au temps de Bernard de Ventadour*

À l'heure d'un redécoupage administratif créant une grande région Sud-ouest, il peut apparaître opportun de revenir sur l'Aquitaine du XII<sup>e</sup> siècle, celle qui a vu naître, créer et mourir Bernard de Ventadour. Cette principauté d'essence féodale puise ses fondements dans le monde carolingien, lui-même inspiré par la Rome antique. Placée sur le devant de la scène politique du siècle par le mariage de 1152, cette entité intègre le Limousin et de nombreux autres espaces, en un temps de forte mutation : le monde des seigneurs de châteaux est en cours d'absorption par les États ou les principautés en structuration ; de nouveaux pôles urbains se développent à partir de vieux noyaux castraux ou d'établissements monastiques ou canoniaux ; de manière plus nette qu'auparavant, les pouvoirs, ecclésiastiques ou laïcs, fixent mieux leur emprise spatiale et contribuent donc à une territorialisation dont les sources se font désormais l'écho. Dès lors, l'historien peut mieux qu'avant tenter de cartographier les phénomènes et les réalités qu'il perçoit dans sa documentation : une construction graphique devient possible et permet de représenter cette Aquitaine qu'a connue Bernard le troubadour.

### 10 h 15 : Geneviève Brunel-Lobrichon, professeur honoraire Université de Paris Sorbonne

*« Parlez-moi d'amour ! »*

Nous observerons quelles voies de modernité Bernard emprunte pour séduire encore aujourd'hui le lecteur contemporain, toujours enclin à entendre parler – et chanter – d'amour fou.

### 11 h 00 : Francesco Carapezza, Université de Palerme

*Écouter Bernart de Ventadorn. Lecture de quatre unica musicaux*

Étant donné que motz et sos des troubadours sont souvent étudiés séparément dans la tradition d'études scientifiques, nous allons essayer d'intégrer les données philologiques et musicologiques pour présenter une 'lecture' chantée et commentée de quatre pièces parmi les moins connues (et les moins enregistrées) du troubadour limousin, qui nous offrent néanmoins un aperçu assez représentatif des différentes typologies musicales associées à ses chansons par la tradition manuscrite.

Discussion



## PAUSE DEJEUNER 12 H – 14 H

Modérateur de l'après-midi : Anna Ferrari, Université d'Aquila, Rome

14 h 00 : Pierre-Marie Joris, Université de Poitiers/CESCM

### « Vibrations ventadouriennes »

Théâtre d'une ample dynamique poético-amoureuse, l'œuvre de Bernard de Ventadour en est aussi le principe. À l'enseigne générique du *mover*, nous nous emploierons à aborder quelques-uns des effets (de stimulation) que les poèmes mettent en jeu et que la tradition, dans son imaginaire, ne cesse de prolonger, accroissant de la sorte la légende du « grand lyrique » occitan.

14 h 45 : Marcel Bénabou, historien et écrivain

### Bernard et les silences d'Aliénor

En l'an de grâce 2014, la joyeuse bande des oulipiens a été amenée à s'intéresser de près au gisant de la reine Aliénor qui fait l'ornement de l'église abbatiale de Fontevraud. Et, plus particulièrement, à exercer sa réflexion et sa créativité sur le livre qu'Aliénor tient entre ses mains : livre singulier, qui se trouve être vierge de tout texte, livré tout entier au blanc et au silence. C'est à cette occasion et dans ce contexte que Marcel Bénabou, fidèle à son goût avéré pour une érudition de type borghesien ou pereccuien, a entrepris d'explorer le cheminement qui a pu mener à la réalisation d'une telle œuvre, annonciatrice de tout un courant de la poésie contemporaine, et le rôle qu'ont pu jouer, dans ce cheminement, certaines des chansons de Bernard de Ventadour

15 h 30 : Marie-Jeanne Verny, Université Paul-Valéry-Montpellier III

### Bernat de Ventadorn e Bertran de Born : une rencontre improbable

Pour Max Rouquette, les troubadours sont à la fois ces grands ancêtres qui justifieraient, s'il en était besoin, la dignité de la langue occitane. Mais ils sont aussi prétextes à de nombreuses reconstructions littéraires et deviennent objets de fiction romanesque ou de rêverie poétique. Un des plus beaux exemples en est donné dans la nouvelle « La lauseta e lo maçarèl » [Lo Carbatàs roge, p.147-171], où il imagine la rencontre de Bernat de Ventadorn et de Bertran de Born au monastère de Dalon, où ils séjournèrent tous deux, à des époques différentes cependant.

Suivi de la lecture bilingue (occitan-français) d'extraits de la nouvelle de Max Rouquette par Jean-Pierre Lacombe, poète, écrivain, conteur.

### Discussion



16 h 00 : Visite du site de Ventadour avec l'historien Christian Rémy et l'archéologue Bernard Pouthomis qui ont accompagné les travaux de cristallisation du château ainsi que les fouilles programmées, et publié leurs observations dans l'ouvrage *Ventadour en Limousin, Un château au pays des troubadours*, Culture et Patrimoine.

18 h 00 : Pot amical offert dans la Maison d'accueil,

au pied du château, par la Communauté de Communes de Ventadour, président Francis Dubois.

À 21 H

## DU LOUP ET DE LA BICHE

DEL LOP E DE LA CÈRVIA

EN SALLE POLYVALENTE DE DARNETS

CREATION POÉTIQUE FRANÇAISE ET OCCITANE

Légende de Luc de Goustine  
Occitan de Jean-Pierre Lacombe  
éd. Lo chamin de sent Jaume, 2015

LECTURE MUSICALE AVEC

LUC DE GOUSTINE, JEAN-PIERRE LACOMBE ET OLIVIER PAYRAT

Voir programme ci-contre

## SOIREE BERNARD DE VENTADOUR

Isabelle Bonnadier : chant, percussions, harmonium

Louis Soret : chant, vièle, clarinette, flûtes

Olivier Payrat : Chant, oud, vièle à roue

L'œuvre du plus célèbre troubadour limousin a été inscrite dans plusieurs chansonniers datant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles qui nous ont transmis une quarantaine de *cançons* dont vingt accompagnées de leur musique. Isabelle Bonnadier, Louis Soret et Olivier Payrat font revivre le chant de celui qui créa à « l'école » du vicomte de Ventadour, à la cour d'Aliénor d'Aquitaine, puis auprès du comte de Toulouse avant de finir ses jours, dit-on, à l'abbaye de Dalon.

Programme :

1- *Quand vei la lauzeta mover...*

2- *Tant ai mon cor plen de joia...*

3- *Al Tantas bonas chansons...*

4- *Ara'm conehatz, senhor...*

5- *La douça voz ai ausida...*

6- *Ges de chantar no'm pren talans...*

7- *Ben m'an perdut lai emers Ventadorn...*

8- *Amics Bernat de Ventadorn...*

Entracte dînatoire

9- *Amb joi mou lo vers e'l comeng...*

10- *Pos prejazt-me senhor...*

11- *Quand par la flors josta'l verd fuelh...*

12- *Pel doç chant que'l rossinhom fai...*

13- *Quand l'erba fresca e'lh fuelha par...*

14- *Ara non vei lusi'r soieih...*

15- *Conors, ara sai ieu ben...*

16- (Rappel) *Lo temps vei ven e vire...*



## DU LOUP ET DE LA BICHE

DEL LOP E DE LA CÈRVIA

de Luc de Goustine

Traduction occitane (limousin) par Jean-Pierre Lacombe

(éd. Lo chamin de sent Jaume, 2015)

Voix française : Luc de Goustine

Voix occitane : Jean-Pierre Lacombe

Musique originale et interprétation : Olivier Payrat

Fait divers survenu dans les années trente à quelques pas de Ventadour : un forgeron de campagne tue son voisin au retour de la foire. L'homme purge sa peine mais dès lors il rodera, redouté de tous et de lui-même jusqu'à la mort. Sa veuve élèvera leur fils, devenu lui, artisan du bois, et, par un balancement inscrit dans la terre et le ciel, ils feront sous le signe de la Biche équilibre à la malédiction du Loup. Ainsi naissent et se chantent aujourd'hui, encore et encore, les légendes... Ici, autre rencontre, l'écriture d'origine, en langue d'oïl, est retournée aux sources par son écho, en oc.

LUC DE GOUSTINE

DU LOUP ET DE LA BICHE  
DEL LOP E DE LA CÈRVIA

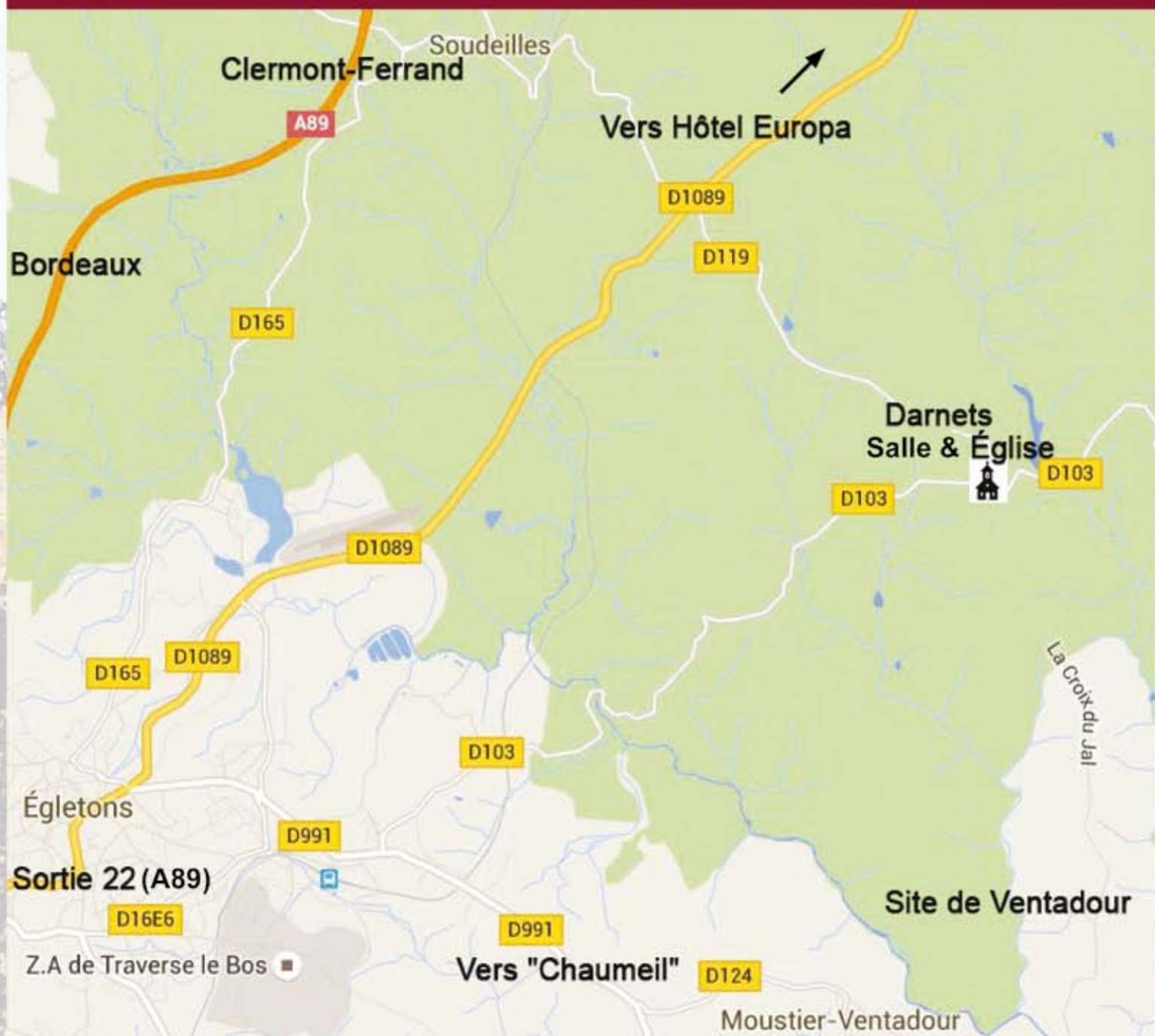
Traduction occitane  
de Jean-Pierre Lacombe



Lo chamin de sent Jaume



# PLAN



## Trobada BERNART DE VENTADORN

Vendredi 9 et samedi 10 septembre 2016

Envoyer le coupon-réponse ou sa copie  
à Carrefour Ventadour

chez Goustine 19300 Moustier Ventadour

Par tel: 05 55 93 04 84 ou par mail: [carrefour@ventadour.net](mailto:carrefour@ventadour.net)

Nom ..... Prénom .....

Adresse: .....

Tél: ..... Courriel: .....@ .....

Entrée libre à la TROBADA

Concert B. de Ventadour ..... place(s) à 12 € + ..... 1/2 place(s) à 6 € - Total = ..... €

Concert B. de Ventadour ..... place(s)/buffet à 22 € + ..... 1/2 place(s)/buffet à 15 € - Total = ..... €

Du Loup et de la Biche ..... place(s) à 12 € + ..... 1/2 place(s) à 6 € - Total = ..... €

Pour les deux spectacles ..... x 20 € sans l'entracte dînatoire ..... x 30 € avec l'entracte dînatoire - Total = ..... €

Total chèque libellé à Carrefour Ventadour = ..... €



# L'élaboration de documents d'urbanisme et de planification

La loi ALUR prévoit l'obligation, pour une Communauté de Communes, de lancer l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avant le 1er janvier 2016, ce qui a été fait par délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2015. L'objectif de ce document est de fixer un cap commun pour les 10 prochaines années en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, tout en respectant l'identité de chaque commune.

Il s'agit de réfléchir à l'avenir du territoire, et de trouver des réponses adaptées pour le rendre plus attractif.

Il conviendra également de déterminer l'implantation future des équipements, des services, de l'habitat. Ce futur document d'urbanisme aura par ailleurs des incidences très concrètes sur de nombreux aspects du quotidien. Il constituera le socle réglementaire pour l'instruction des demandes d'autorisation de droit du sol pour toutes les communes de la Communauté de Communes.

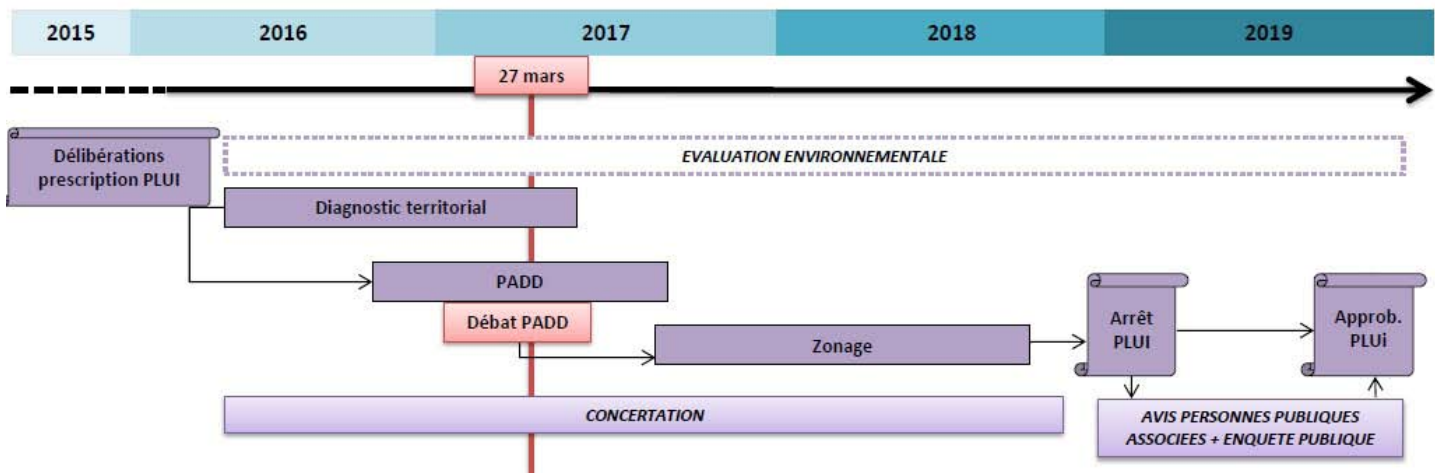


Il est donc essentiel et nécessaire que l'ensemble des acteurs du territoire s'associent à son élaboration.

Pour ce faire, le Conseil communautaire a décidé la mise en place de modalités de collaboration avec les conseils municipaux des communes membres mais également des dispositifs de concertation vous permettant de vous exprimer et de prendre connaissance de l'avancée du projet.

Ainsi, une information régulière sera apportée sur le site internet de la Communauté de Communes et dans la presse. Des réunions publiques et une exposition seront programmées.

## Calendrier de réalisation du PLUi



## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le Pays de Haute-Corrèze-Ventadour doit réaliser de son côté un Schéma de Cohérence Territoriale, qui constitue un document stratégique de développement du territoire. Son élaboration sera assurée par un cabinet d'études. Afin de mutualiser et de diminuer le coût d'élaboration, un appel d'offres commun au Pays et à la Communauté de Communes est en cours pour sélectionner le cabinet d'études retenu.

Le financement de ces documents sera assuré en partie par l'Etat et le Conseil Départemental.







L'oratoire et la mairie

## Lafage sur Sombre

Maire : Jean-Yves MALISSARD  
Secrétaire de mairie : Carine DAYMARD

Nombre d'habitants : 121  
Téléphone mairie : 05 55 27 83 88  
mairielafage@wanadoo.fr



## PRÉSENTATION DE LA COMMUNE ET MOT DU MAIRE |

Jean-Yves MALISSARD, Maire de Lafage Sur Sombre

Le nom de Lafage vient du latin fagus, le hêtre, cet arbre est d'ailleurs bien présent sur la commune même s'il n'y a pas vraiment de hêtraie remarquable. Quand à la Sombre (le riu sombre en patois), la rivière qui l'arrose, elle doit sans doute son nom à sa vallée encaissée ou aux arbres qui la bordaient, peut être par opposition à sa voisine la Luzège (la rivière qui luit).

Sur la place de Lafage trône notre église St Jean Baptiste (13<sup>e</sup> siècle) avec son clocher-mur muni de quatre cloches, à l'intérieur le vieux retable, exilé au fond de l'église car il privait le chœur de la lumière des vitraux, et quatre statuette en bois polychrome vestiges du précédent retable.

Près de l'église le puits du 17<sup>e</sup> attire l'attention, tandis qu'à l'autre bout de la place l'oratoire, curieuse construction dont seul l'épi de faitage en forme de croix trahit l'origine religieuse, ne veuille plus sur le cimetière qui le jouxtait et qui fut déplacé au milieu du siècle dernier. À noter aussi plusieurs croix en pierre tout autour du bourg, témoins de la dévotion des habitants de l'époque.

Autre particularité de Lafage, son patrimoine ferroviaire avec la seule gare du tacot en bon état de la communauté de communes, et, sur la route de Lapeau, la citerne qui ravitaillait la locomotive à vapeur avec l'eau de la Sombre.

Mais Lafage n'est pas seulement un musée à ciel ouvert, il y a une vie actuelle qui mélange Fageoux d'origine et nouveaux arrivants, d'ailleurs le rachat et la restauration de nombreuses maisons, phénomène commun à tous les villages alentour, ne dénote-t-il pas d'un certain attrait pour nos campagnes ?

Plusieurs associations locales œuvrent au rapprochement entre habitants du territoire, outre les sociétés de chasse dont l'objectif est clair, un petit groupe de personnes se réunit un vendredi sur deux dans la salle du conseil pour des après midi consacrés aux jeux de société (ouvert à tous). Notre commune a la chance de compter une association d'animation dynamique nommée La Fageoune qui propose une dizaine de manifestations par an, dont : une fête de la Saint Jean (saint patron de Lafage) le 25 juin, un pique nique, tiré du sac, sur la pelouse de la gare le 14 juillet à midi, le 29 juillet à 21 heures, le Pays d'Art et d'Histoire propose une visite nocturne du bourg, que la fageoune fera précéder d'un apéro-concert avec petite restauration (sandwichs). De plus, se tiendra une soirée dansante le 6 août, un concours de pétanque et une expo photo le dimanche 7 août après midi. De plus, Stéphane Montefiore, artiste peintre et professeur de peinture qui possède une résidence secondaire à Lafage, s'est proposé pour animer une master class « initiation au dessin au fusain » 3 samedis après midi de juillet. (Renseignements et inscriptions à la mairie).

Le 14 août à 17 heures, en l'église, aura lieu une messe accompagnée par Camille Chaserant (soprano), suivie d'un court récital à l'orgue de Michel Alzaga, enfant de la commune.

La saison estivale se terminera par le comice agricole du canton de Lapeau qui aura lieu le samedi 10 septembre en matinée.

Un programme chargé en perspective, autant d'occasions de se retrouver entre Fageoux, habitants des villages voisins et estivants. Qui a dit qu'il ne se passait jamais rien dans nos petites communes ?



L'église du 13<sup>e</sup> siècle



La citerne et la gare du Tacot



Puits du 17<sup>e</sup> siècle







## La Chapelle Spinasse

Maire : Jean-Pierre AOUT  
Secrétaire de mairie : Catherine BOISSON

Nombre d'habitants : 117  
Téléphone mairie : 05 55 93 33 10  
[commune.chapellespinasse@orange.fr](mailto:commune.chapellespinasse@orange.fr)  
[www.lachapellespinasse.fr](http://www.lachapellespinasse.fr)



Vue de l'église « Notre Dame de la Nativité »

La Chapelle Spinasse, « La Capella Lespinasse » soit la chapelle près des broussailles est une petite commune d'une superficie de 589 ha et de 117 habitants.

On y trouve une église, « Notre Dame de la Nativité » dont les premières mentions apparaissent dans des textes de 945. Elle a été classée aux Monuments Historiques en 1977. Au fil du temps, sous l'influence des arts roman et gothique, l'église s'est agrandie par l'extension de 4 chapelles latérales aux armes des familles de Maumont, de Braquillanges et de Ventadour.

Au fil des années la commune a perdu la moitié de sa population (fermes trop petites, guerres, manque de travail sur le canton) pour se stabiliser dans les années 2010 à 2015 aux alentours de 120 habitants. A l'heure actuelle, il ne reste que deux fermes, à cheval sur les communes voisines de Montagnac St Hippolyte et Rosiers d'Egletons. Il n'y a plus de bar ni d'épicerie.

Deux entreprises individuelles sont installées sur la commune, l'une en parcs et jardin, l'autre, tous corps d'état. La commune est également le siège de l'entreprise de Patrick Marut qui oeuvre dans les travaux forestiers (Eva Bois) et le sciage (Les sciages Corrèziens).

Plusieurs croix et de nombreux chemins à travers les bois, participent aux attraits de la Chapelle.

Chaque année, la vie communale est ponctuée de plusieurs événements : galette et voeux en janvier, à Pâques, passage des réveillés, et le lendemain, omelettes et civet des chasseurs. Concours de pétanque, feu de la saint Jean et repas émaillent juillet, tandis qu'un repas dansant est organisé en octobre ou novembre. Pour Noël, un spectacle destiné aux enfants et la visite du Père Noël sont programmés.



## LE MOT DU MAIRE

Jean-Pierre AOUT, Maire de La Chapelle Spinasse

La commune de La Chapelle Spinasse, fière de son église classée, a toujours été dynamique malgré sa faible population et sa petite superficie.

Dans les années 1970 un lotissement a été créé et a permis le maintien de la population à environ de 130 habitants. Depuis, l'école a fermé en 1992 mais la population a toujours su garder son dynamisme. Dans les années 2000, une salle polyvalente a été construite, permettant au foyer de « renaitre » et d'organiser quelques festivités pour animer la commune.

Après la mise aux normes de la mairie-école, de la construction d'une remise à la salle polyvalente, un grand chantier d'adduction d'eau et de mise aux normes des installations existantes s'ouvre pour les années à venir. Ces travaux seront définis en fonction du résultat du diagnostic en cours.



Litre seigneuriale



Porche renaissance



Blason communal





# I ILS VEILLENT SUR NOUS I

Pompiers, gendarmes, surveillants de baignades... à nos côtés pendant l'été

## Paroles de chefs

Répartis sur le territoire, les quatre centres d'incendie et de secours (Egletons, Lapeau, Marcillac-La-Croisille, Montagnac-St-Hyppolite) sont, comme toute l'année, prêts à porter secours pendant l'été.

Forts de plus de 125 femmes et hommes, encadrés par 9 officiers, tous volontaires, les pompiers du territoire mènent chaque année près de 1 000 interventions.

L'été est une période de plus grande vigilance, nous expliquent les chefs de centre. En effet, l'augmentation des personnes sur le territoire augmentent le nombre d'interventions. Près de 80% des « sorties » concernent de l'assistance aux personnes.

Avec un temps de départ moyen de 7 minutes, les pompiers volontaires, dont 4 médecins et une infirmière, seront en éveil pour nous offrir un service indispensable.



Cdt Chauzeix, Lt Bourbouse, Cpt Tabaste, et Lt Fournajoux (médaillon) : chefs des CIS du territoire

## Gendarmerie : des services pratiques pour les vacances

**Opération Tranquilité Vacances : contre les cambriolages, ayez les bons réflexes.**

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en oeuvre pour assurer aux vacanciers la surveillance de leur domicile, à travers les patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours minimum), à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne, à remplir et à imprimer, avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

**Opération Seniors : être rassurer.**

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposés aux délinquants qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient de redoubler de vigilance. Pour rassurer, et sur demande, les gendarmes peuvent faire oeuvre de conseil pour la protection de vos habitations et de vos biens. Pour de plus amples détails, contacter la brigade de gendarmerie dont dépend votre domicile.

## Surveillance de la baignade

Aux mois de juillet et d'août, les trois lacs du territoire (Egletons, Lapeau et Marcillac-La-Croisille) proposeront de nombreuses activités aquatiques ou nautiques. Des zones de baignades surveillées sont mises en place afin d'assurer votre sécurité.

**Surveillance de baignade,  
assurée par des détenteurs du BNSSA :**

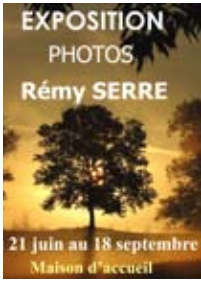
Egletons, du 5 juillet au 31 août  
du mardi au dimanche, de 13h à 19h  
Lapeau, du 8 juillet au 23 août  
du mardi au dimanche, de 14h à 19h  
Marcillac-La-Croisille, du 6 juillet au 28 août  
tous les jours, de 14h à 19h





# I Tourisme I

## Mise en place des antennes de l'Office de tourisme intercommunal



Pendant l'été, l'office de tourisme intercommunal propose ses services d'orientation et de découverte du territoire aux résidents et estivants. Pour renforcer sa proximité, l'OTI ouvre, en plus de son bureau d'Egletons (du lundi au dimanche matin), des points d'information à Lapeau, à Marcillac-la-Croisille et à Moustier-Ventadour.

L'OTI assure aussi la gestion du site du Château de Moustier-Ventadour, tous les jours, et propose pendant l'été des visites guidées et des animations. Des expositions seront aussi accueillies à la maison d'accueil du site, ainsi qu'une buvette gérée par le restaurant « Le 19 Vin ».

Toutes les informations et horaires : [www.tourisme-egletons.com](http://www.tourisme-egletons.com) ou 05 55 93 04 34

# I AGENDA I

## Quelques manifestations de l'été

**Jeudi 28 juillet - St-Merd-De-Lapeau, dans la jardin de la maison du patrimoine :** Vide grenier. Buvette et restauration. Inscription obligatoire. Rens. 09 61 21 30 68.

**Samedi 30 juillet - Moustier-Ventadour, au chateau, après-midi :** Démonstration de combat médiéval. annulation en cas de pluie. Tarif : entrée du chateau. Rens. 05 55 93 04 34

**Samedi 30 et dimanche 31 juillet - Lac de Marcillac-la-Croisille :** Compétition internationale de ski nautique. Figures, sauts, slaloms. Rens. 05 55 27 68 34

**Samedi 30 et dimanche 31 juillet - Montagnac-St-Hippolyte :** Fête du milhassou, avec concours de pétanque, concert, animations sportives, défilé de chars fleuris, repas, fête foraine. Rens. 05 55 27 61 53

**Samedi 6 au lundi 8 août - Lapeau :** Fête votive et fête foraine, avec repas le samedi, défilé de chars, le dimanche et concours de pétanque le lundi. Rens. 05 55 27 51 76

**Samedi 13 août, à 15h - église de Soudeilles :** Cluedo familial « Les mystères de Soudeilles ». Mais qui a volé le précieux buste de St Martin ? Organisé par le PAH, gratuit. Rens. 05 87 31 00 57

**Samedi 13 au lundi 15 août, - Centre ville Egletons :** Fête foraine et animations. Spectacle de rue (13/08, 15h), défilés de vélos fleuris (14/08, 14h) et concert des Singlar Blou (14/08, 21h), Banda L'Espérance des roches (15/08, 15h). Rens. 06 76 91 26 25

**Lundi 15 août - Darnets :** Fête du pain. Vente de pain cuit au feu de bois, repas champêtre animé par Jo Sony, concours de pétanque, vide grenier, buvette, bourriche. Rens. 05 55 93 07 49

**Samedi 20 et dimanche 21 août - Saint-Yrieix-Le-Déjalat :** Fête votive avec repas dansant le samedi soir et animations le dimanche après-midi. Rens. 05 55 93 34 18

### Centre de Découverte du Moyen Age - Egletons

Expositions, visites du jardin médiéval, ateliers (cuir, cuisine, calligraphie, poterie, blason...). Renseignements : 05 55 93 29 66 ou sur [www.cdma-egletons.fr](http://www.cdma-egletons.fr)

# I AGRICULTURE I

## Zoom sur les comices

Organisés par la Chambre d'Agriculture de Corrèze, deux comices cantonaux auront lieu début septembre sur notre territoire.

**Samedi 3 septembre** se tiendra à La Chapelle Spinasse, autour de la salle polyvalente et du terrain de pétanque, le comice cantonal d'Egletons. Présentation de bovins, équidés, ovins, caprins, etc. En présence d'artistes et de producteurs locaux.

**Samedi 10 septembre**, ce sera au tour de Lafage Sur Sombre d'accueillir le comice cantonal de Lapeau.



### Festival de Ventadour, du 15 juillet au 7 août

**Lundi 18 juillet :** Musique trad' de Catalogne avec la « Lira Ampostina ». 21h à l'OTP de Lapeau. Tarif : 12 €

**Mercredi 20 juillet :** Conférence « Les papes Limousins », par le Pays d'Art et d'Histoire. 20h30 - église de Rosiers d'Egletons suivi, à 21h30, d'un récital de la « Lira Ampostina ». Tarif : 13 €

**Vendredi 22 et samedi 23 juillet :** Spectacle nocturne « Le cheval à travers les âges », dirigé par la troupe Cheval Spectacle. 22h - Château de Ventadour. Tarif 15 €

**Mercredi 27 juillet :** Essayez le tir à l'arc, comme au temps des chevaliers et archers dans l'enceinte du château de Ventadour ! 10h-12h et 14h-18h - Château de Ventadour. Tarifs : 13 ans et plus 5 €, 6-12ans : 3 €, -5 ans gratuit

**Samedi 30 juillet :** Repas mexicain animé par un groupe mexicain. 20h - Château de Ventadour. Tarif : 18 €

**Mercredi 3 août :** Slackline. Tarifs : 5-12 ans 3 € et + 12 ans 5 €. Aux horaires d'ouverture. Château de Ventadour.

**Vendredi 5 août :** Balade enchantée « Aux cascades du Doustre ». 21h Montagnac- St-Hippolyte. Tarif : 6 €

**Dimanche 7 août :** Randonnée accompagnée avec pique-nique à la ferme. Départ à 9h dans le bourg de Saint Hilaire Foissac.

### Retrouvez le programme des animations de l'été à l'OTI





# Festival

2016

# de Ventadour

du 15 juillet au 7 août

**Bandas de Catalogne**

**Spectacle Equestre**

**Danse de feu**

**Conférences**

**Jardin du vent**

**Concerts**

**Marché festif**

**Taverne ibérique**

**Randonnées**



Infos : 05 55 93 04 34  
[www.viaventadour.fr](http://www.viaventadour.fr)

